

A262
20 AOÛT 2026

COMMUNIQUE N° ____/C/ ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/CSAGM du

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/SAGM/CIPM/2026 DU 15 JUILLET 2026 POUR CONFECTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

(FINANCEMENT : budget ARSEL, exercice 2026)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité, Maître d'Ouvrage Communiqué :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de la Demande de Cotation susmentionnée. Il s'agit de :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Prestation relative à la production et la fourniture des gadgets de communication de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) au titre de l'exercice 2026	ETS ABYSSUS	13 501 485 (Treize millions cinq cent un mille quatre cent quatre-vingt-cinq) Francs CFA	60 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande y relatif.

Le Directeur Général/Maître d'Ouvrage

Copies :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ CSB/ARSEL ;
- ✓ CFS/ARSEL ;
- ✓ P/CIPM ;
- ✓ Archive/chronos.



Jean Pascal Nkou